

Compte rendu du Conseil d'administration samedi 13 juillet 2024 en visioconférence

Étaient présents : Benoist APPARU, Patrice BARRIER, Valérie CHAUMET, Pascale CHEVALLOT, Brigitte CHOCARDELLE, Régis COUTANT, Alain DEPAQUIS, Anne DESVÉRONNIÈRES, Jacques JESSON, Cyril LAURENT, Thérèse LEBRUN, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Catherine MALAISÉ, François MOURRA, René SCHULLER, Pascal TRAMONTANA,

Étaient excusés : Denis BOUDVILLE, Gilles DULION, Caroline FRÉMY, Sacha HEWAK, Dominique LÉVÊQUE, Christine MAZY, Evelyne QUENTIN, Arnaud ROBINET, Anne-Sophie ROMAGNY,

Étaient absents : Patrick BEDEK, Jean-Pierre BOUQUET, Christian BRUYEN, Cédric CHEVALIER, Bertrand COUROT, Jean-Pierre FORTUNÉ, Guy LECOMTE, Véronique MARCHET, Thierry MOUTON, Pascal PERROT, Joël THOUVENIN, Julien VALENTIN, Nicole VIDAL

La séance est ouverte à 8h, avec l'accueil des membres présents et lecture de la liste des personnes excusées.

Ordre du jour

Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

Compte rendu adopté à l'unanimité

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Le président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (le 19/06 - tous les 3 ans)

Marcel CHAUVIERE, 10e Adjoint de CHÂLONS EN CHAMPAGNE - Titulaire

Pascal LEFORT, Maire de COMPERTRIX - Suppléant

Danièle GUILLEMIN, Maire d'HAUSSIGNEMONT - Titulaire

Frédéric LEPAN, Maire de PRUNAY - Suppléant

Cécile OESLICK, Maire de CUCHERY - Titulaire

Pierre LABAT, Maire de MASSIGES - Suppléant

Désignation à l'unanimité des élus précités

Les membres du CA sont informés que Karine ROLLAND, Directrice de l'association, a été sollicitée par l'ADEME pour siéger en tant que personne qualifiée au niveau du comité régional (la confirmation est en attente de validation). Il s'agit d'un siège facultatif qui donnera davantage de visibilité aux projets des collectivités et aux besoins que les élus expriment.

Carrefour des collectivités 2024

La communication sur le Carrefour des collectivités est lancée. Les invitations ont été adressées le 25 juin par mail à l'ensemble des élus et agents inscrits dans notre base de données (plus de 7500 destinataires). Cet envoi est étendu aux départements limitrophes par le biais des associations de maires voisines et une publication de notre programme est prévue dans la revue de l'AMF « Maires de France » de cet été à destination des départements voisins : Ardennes, Meuse, Haute Marne et Aube. Des relances à destination des non-inscrits vont être opérées tout l'été. Les personnes déjà inscrites ne les recevront pas. Cette année, différentes newsletters seront adressées dans l'été avec des zoom sur les conférences proposées.

Au 12/07 : 480 inscrits avec une répartition sur les deux jours (338 le vendredi et 297 le samedi), certains viennent les 2 jours. Nous avons 281 exposants inscrits. Le niveau des inscriptions est conforme à l'an passé.

- Inauguration : pas de nom de personnalité à ce jour en raison du contexte politique, il est précisé que cette information sera connue tardivement. Nous communiquerons à cet effet à l'approche de l'évènement. Pour une meilleure organisation, comme habituellement, l'inauguration du Carrefour doit se tenir en premier.
- Thème retenu : les mobilités avec 4 conférences sur ce thème (ADEME, SNCF, ANDES FFC et FTP)
- Présentation des exposants et du programme : 70 exposants cette année avec 15 nouveaux : DDFiP, Rocha, Citeo, EPFGE, SNCF, France environnement, CRESS, Eiffage, AS entreprises, UNAM, NGE infranet, Edenred, FFC, Aeropure, Em-jeux
- Opération spéciale « gilets de sécurité » en partenariat avec CMMA assurance organisée afin de doter chaque maire d'un gilet de sécurité, qui sera offert à l'occasion du Carrefour. Certaines communes ont choisi d'en commander pour tout le conseil car un modèle floqué « élu d'astreinte » est proposé. Cela peut être utile pour tout évènement sportif, culturel, loisir... ou lors de toute catastrophe ou accident pour lesquels les élus ont besoin d'être identifiés parmi les nombreux intervenants. Il est important de réserver votre gilet afin de nous assurer d'avoir les quantités nécessaires.
- Deux parrains (EDF collectivités et l'UGAP) ont choisi de laisser leur temps de conférence aux services de l'État pour cette année. Ainsi, le samedi deux conférences « sponsorisées » par EDF collectivités et l'UGAP seront proposées aux élus. Nous avons retenu ensemble les thèmes en fonction de l'actualité : Éducation nationale le matin puis panorama des aides aux communes rurales l'après-midi avec l'ANCT.
- Trophées des parrains : cette séquence qui se déroulait sur les deux jours sera regroupée cette année en 1 séquence le samedi dans l'après-midi à l'issue des conférences.
- Une réunion du conseil d'administration se tiendra le vendredi matin de 8h à 9h en salle pinté 4 avant l'inauguration officielle (9h30-10h) du Carrefour, un petit déjeuner sera proposé aux participants.
- Une intervention de l'AMF est également prévue : Alain CHRÉTIEN, vice-président de l'AMF représentera David LISNARD. Alain CHRÉTIEN est maire de Vesoul et Président de l'AD de Haute Saône, il sera parmi nous le samedi vers 12h15 pour une intervention au podium avant le cocktail des parrains.

Sujets d'actualité et points d'information juridique

- Fourreaux écrasés/fibre : à la suite des nombreux signalements, une rencontre juridique a été organisée entre les 3 juristes de l'association, Losange, Orange et la Région. Le sujet est très complexe et les cas de figure très différents dans le département. Un point de synthèse juridique devrait être élaboré pour diffusion aux maires. Les cas qui nous sont signalés font souvent état d'une absence d'ouverture de « ticket » par un opérateur demandant une intervention auprès de Losange. Dans de tels cas de figure, si Losange n'a pas le signalement d'un problème, aucune intervention ne sera programmée. Cette situation peut malheureusement pour le particulier perdurer plusieurs mois. Le premier réflexe est de demander le rapport d'intervention à l'opérateur commercial (Orange, SFR, Free, Bouygues par ex.) et s'assurer qu'un ticket exposant l'incapacité technique de poursuivre a été déposé chez Losange. Attention cela est valable dans les zones déployées par Losange, ailleurs il s'agira d'Orange.
Nous relayons vers la Région les cas qui nous paraissent nécessiter une attention particulière du fait de durées inacceptables de traitement ou de conflit entre les différents intervenants.

- Accompagnement des enfants en situation de handicap pendant la pause méridienne : évolution de la règle pour permettre la prise en charge par l'État pendant la pause méridienne
- Certificat de décès par des infirmiers : ce point de difficulté avait été souligné lors d'échanges au cours d'un CA l'an dernier.
Expérimentation initiée par l'article 36 de la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023 : les infirmiers inscrits au tableau de l'ordre et diplômés d'État depuis au moins trois ans peuvent s'inscrire auprès du conseil départemental de l'ordre des infirmiers (via leur espace personnel ordinal en ligne) pour délivrer les certificats de décès d'une personne majeure décédée à domicile ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à l'exclusion des situations où le caractère violent de la mort est manifeste (décret n° 2024-375 du 23 avril 2024 modifiant le décret n° 2023-1146 du 6 décembre 2023). Une liste des infirmiers susceptibles d'être contactés doit être établie. L'arrêté du 6 décembre 2023 fixe le montant de leur indemnisation à 54 €.
Il est signalé qu'il s'agit d'une mesure particulièrement attendue dans les communes disposant d'un EPHAD.

Réunions d'information et formations

- Le programme des formations du deuxième semestre est en ligne : les inscriptions sont possibles dès maintenant. Cette période estivale est l'occasion de vérifier son compte DIFE et de finaliser la création de l'identité numérique pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore créée. Une nouvelle procédure est possible avec France Identité pour les détenteurs de carte d'identité format « carte de crédit ».
- **Anticipons face aux risques** : la rencontre initialement prévue le 17 juin est reportée au 21 octobre. Nous prévoyons cette prochaine rencontre de 17h à 19h30 à Châlons en Champagne.
Pour cette séance consacrée à la prévention contre les risques et la gestion de crise, il est prévu d'accueillir deux représentants de l'AMF en charge de ce sujet au niveau national, les maires de Mandelieu la Napoule et Trèbes, 2 communes ayant connu des incidents majeurs.
Pour information, cette action est menée en partenariat avec CMMA assurance dans le cadre des 250 ans et d'une subvention exceptionnelle à cet effet (en lien avec l'opération spéciale « gilet de sécurité » offert aux maires lors du Carrefour des collectivités)
Des formations accompagneront cette démarche : une formation dédiée à la prévention avec les démarches d'élaboration de plan communal de sauvegarde notamment et une formation consacrée aux relations avec les administrés et les médias.
- Journée villages et villes durables programmée le 27 novembre. Il s'agit d'un projet porté dans le cadre de l'IRFEGE avec Envirobat et la Région Grand Est.

Vie l'association et infos diverses

- Préparation du congrès départemental du 16 novembre prochain. Pour cette année, nous avons l'engagement de Dominique FAURE d'être présente en tant que ministre en charge des collectivités. Le contexte actuel nous place dans l'attente de nouvelles nominations pour connaître un éventuel intervenant pour le gouvernement.
Un sujet était envisagé : Maire hier, aujourd'hui et demain ? décliné autour de 3 points : l'engagement, le statut de l' élu, et l'évolution des missions des maires.
Le président propose d'attendre la rentrée pour définir le thème retenu.

- Les résultats des dernières audiences en constitution de partie civile sont positifs puisque nous sommes reconnus légitimes dans notre action par la justice. Une audience en appel est prévue en septembre pour Vanault Les Dames et le dossier relatif à Beine Nauroy est en cours de règlement, puisque les sommes qui nous sont dues viennent d'être appelées par notre avocat. Nous n'avons pas de nouveau dossier ouvert, même si des faits sont toujours portés à notre connaissance, les élus ne donnant pas systématiquement suite.
- Notre association a obtenu la validation par la commission CPPAP pour la nouvelle formule de la Lettre du Maire. Cela nous permet de bénéficier officiellement du tarif presse pour l'envoi postal de la Lettre du Maire, ce qui représente une économie notable. C'est le fruit d'un travail important de composition et de réflexion conduit par les juristes.
- Rencontre avec Jean-Luc FERRAND, nouveau président de l'Association des Maires ruraux de la Marne succédant à Thierry BARBA (l'association était en veille depuis 2020) : Franck LEROY et Karine ROLLAND l'ont rencontré afin d'échanger sur les projets de cette association. Il a été souligné par son président qu'aucune intention de concurrence ne s'opère, les champs d'intervention n'étant pas les mêmes et que ses membres sont également adhérents à notre association. Si des sujets particuliers émergent, il est convenu d'échanger entre nos structures.
- Les membres du CA sont informés qu'Emmanuelle TIAFFAY, chargée de formation à l'association, quittera son poste à la rentrée prochaine. Elle est engagée depuis plusieurs années sur un projet de reconversion professionnelle qui lui permet aujourd'hui de s'y consacrer à plein temps. Nous sommes ravis de sa réussite et lui souhaitons un plein épanouissement, même si c'est à regret que nous voyons partir un élément majeur de l'association, qui a donné toute sa place à la formation. Un poste sera donc à pourvoir dans le domaine de la formation des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- vendredi 30 août - à l'occasion du Carrefour des collectivités
- mercredi 6 novembre, 18h à 20h
- mardi 17 décembre : surprise ! réservez votre journée - attention changement de date !